



[www.arifts.fr](http://www.arifts.fr)

# ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

## > LE MÉTIER

L'assistant de service social est un professionnel du travail social.

Il contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Il travaille au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et est en lien avec des partenaires du territoire.

## > PUBLIC ET POLITIQUES SOCIALES

Tout public, quelle que soit la situation, dans le cadre de la protection de l'enfance, insertion sociale et professionnelle, protection sociale, protection judiciaire de la jeunesse, aide sociale à l'enfance (ASE), santé, médico-sociale, handicap...

## > EMPLOYEURS ET LIEUX D'INTERVENTION

Collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale)... Conseil départemental, centre communal ou intercommunal d'action sociale, commune, mission locale, Pôle emploi, Caisses primaires d'assurance maladie (CPAM), Caisse d'allocations familiales (CAF), Caisse de Mutualité sociale agricole, hôpitaux privés, établissements médico-sociaux, EHPAD, milieu scolaire, entreprises...

Salaire en début  
de carrière

À partir de  
**1600 €**  
brut par mois

Insertion  
à 6 mois

**82,5 %**  
des diplômés employés  
en tant qu'Assistant  
de Service Social

# ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL



## Diplôme

Diplôme d'État  
Grade Licence  
**Bac +3**, Niveau II

## Durée

Formation en  
**3 ans**

## Répartition

**1740 heures**  
théoriques

et

**1820 heures**  
de formation  
pratique sur terrains  
professionnels

## Voies d'accès

Formation **Initiale**,  
Formation **Continue**  
ou **VAE**

## Lieu

**Angers** (49)  
ou  
**Rezé** (44)

## Coût

**Si financement par la région**  
(étudiants en poursuite de scolarité  
et demandeurs d'emploi) :

**638 €/an**

de frais de scolarité

**170 €/an**

de droits d'inscription  
(boursiers exonérés)

**Si financement  
employeur,  
OPCA,  
autres :**

**8407 €/an**

## POURQUOI CHOISIR L'ARIFTS ?

La qualité de son projet pédagogique et la compétence de ses équipes.

Son maillage auprès des acteurs institutionnels de la région, construit sur des années d'expérience.

Les valeurs portées : le respect fondamental de chaque personne, prise en compte du rythme et de la singularité de chaque personne en formation, postulat que chaque personne en formation peut évoluer dans ses conceptions. Nous considérons le travailleur social comme un acteur responsable et engagé dans un triple souci éthique : le souci de soi, de l'autre et du monde, les trois concourant à la même réalité d'un monde humanisé.

Son Centre de Ressources Documentaires riche de plus de 35000 ouvrages, 240 abonnements à des revues, 700 DVD ainsi que des ressources numériques (107 revues et plus de 1600 ouvrages) accessibles en texte intégral et à distance via le portail documentaire : <https://doc.arifts.fr>

Son équipement et le développement de techniques innovantes (FOAD : Formation Ouverte et A Distance).

La pluralité des filières de l'institut de formation, avec de nombreux temps de rencontres en interfilières et de mutualisation (conférences, journées d'études, sessions thématiques, forum des terrains professionnels, forum Visages du film documentaire, ...).

Sa mobilité internationale : l'ARIFTS est labellisée Erasmus et accompagne des étudiants en formation pratique sur les 5 continents !

Son département Recherche.

Ses partenariats avec des universités françaises et étrangères.

## SITE ANGEVIN

6 rue Georges Morel  
49045 ANGERS Cedex 1  
Tél. **02 41 48 20 22**

## SITE NANTAIS

Cité de la formation Santé Social  
10 rue Marion Cahour | 44400 REZÉ  
Tél. **02 40 75 69 94**



[www.arifts.fr](http://www.arifts.fr)

## TAUX DE RÉUSSITE EN ASS

80%

Région  
**PAYS DE LA LOIRE**